

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	40	40

Date de la convocation  
18 mai 2021

Numéro de la délibération  
21-10

Objet de la Délibération

Sollicitation du programme  
Leader pour l'étude de  
préfiguration d'une Plateforme  
Territoriale de Rénovation  
Energétique (PTRE)



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 4 juin 2021  
Et publication ou notification  
Le 4 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
PAYS LOIRE BEAUCE  
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45520 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-et-un, le premier juin à dix-huit heures,  
Le Comité Syndical, dûment convoqué le dix-huit mai deux mille vingt-et-un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Gidéum de Gidy sous la présidence de Monsieur Frédéric CULLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Miriane BONHOMMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Sylvie SYLVERE (Suppléante de Thierry BRACQUEMOND, Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), Claude PELLETIER (Suppléant de Hubert JOLLIET, Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Jean-Noël PAILLET (Suppléant de Denis PELLE, St-Péravy-la-Colombe), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Christian ROUBALAY (Suppléant d'Odile BRET, Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (Suppléant de Gérard CORGNAC, Cléry-St-André), Frédéric CULLERIER (Saint-Ay), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Grégory GONET (Messas), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohan CHESNEAU (Suppléant de Solange VALLEE, Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

**Assistaient également :**

Les délégués suppléants de la CCBL : Véronique MERCIER (Gidy).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André).

Ainsi que : Benoit PERDEREAU (Maire de Gidy).

**Démarche :**

Le Président du Pays rappelle que les Plateformes Territoriales de Rénovation Energétique sont des dispositifs permettant de dynamiser la filière locale de rénovation thermique des bâtiments résidentiels et du petit tertiaire.

Ceci par plusieurs actions :

- Faciliter la prise de décision des particuliers via la sensibilisation et l'accompagnement tout au long de leur projet de rénovation ;
- Organiser la montée en compétence et la coordination des artisans du secteur de la rénovation thermique ;
- Structurer les possibilités de financement pour les projets de rénovation.

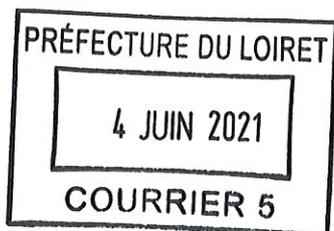
Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	40	40

Date de la convocation  
18 mai 2021

Numéro de la délibération  
21-10

Objet de la Délibération

Sollicitation du programme Leader pour l'étude de préfiguration d'une Plateforme Territoriale de Renovation Energétique (PTRE)



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication ou notification  
Le

Le Président informe que la Région Centre-Val de Loire a lancé un appel du 11 mars au 9 avril 2021 pour bénéficier des nouveaux crédits FEADER 2021-2022 pour les territoires LEADER. Un total de 4,668 millions d'euros est proposé aux 23 groupes d'actions locales (GAL)

Le Président informe que dans le cadre de cet appel à projets, le Pays Loire Beauce a déposé une fiche-projet LEADER sollicitant les financements européens vers l'étude de préfiguration de la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE), en complément des financements régionaux déjà fléchés sur cette étude.

Le Président propose de délibérer pour solliciter officiellement le soutien financier du programme européen LEADER porté par le GAL Loire Beauce pour la réalisation de l'étude de préfiguration de la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE).

Le Président informe que le plan de financement pourrait être le suivant :

DEPENSES TTC		RECETTES	
Etude PTRE	41 865,00 €	Région Centre Val-de-Loire (40 % du HT)	13 955,00 €
		Programme Leader (60% du HT)	20 932,50 €
		FCTVA (16,404%)	6 867,00 €
		Fonds Pays Loire Beauce	110,50 €
TOTAL TTC	41 865,00 €	TOTAL HT	41 865,00 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De solliciter les subventions auprès de l'Europe au titre du dispositif 19.2 du programme LEADER 2014 - 2020, étendu à 2022, pour la réalisation de l'étude de préfiguration de la PTRE, au taux maximum,
- D'autoriser le Président ou son représentant à procéder à l'ensemble des formalités nécessaires et à signer l'ensemble des actes afférents à cette délibération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,  
Le Président du  
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Président  
Frédéric CUILLERIER